

Site Natura 2000 haute
vallée de la Vienne
(FR 7401148)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



11^{ème} Comité de Pilotage du site natura 2000 de la haute vallée de la Vienne



4 décembre 2014
Faux La Montagne (23)



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

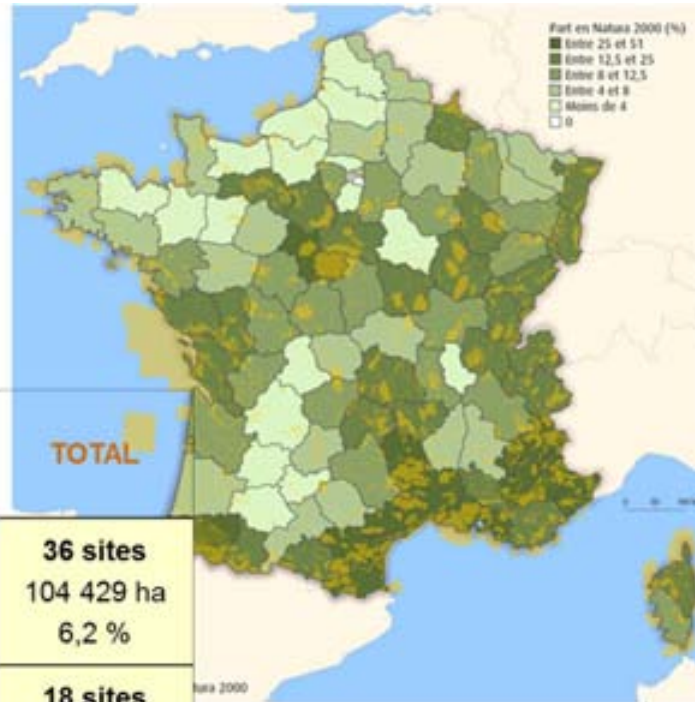
V / Questions diverses



I / Rappel sur la démarche Natura 2000

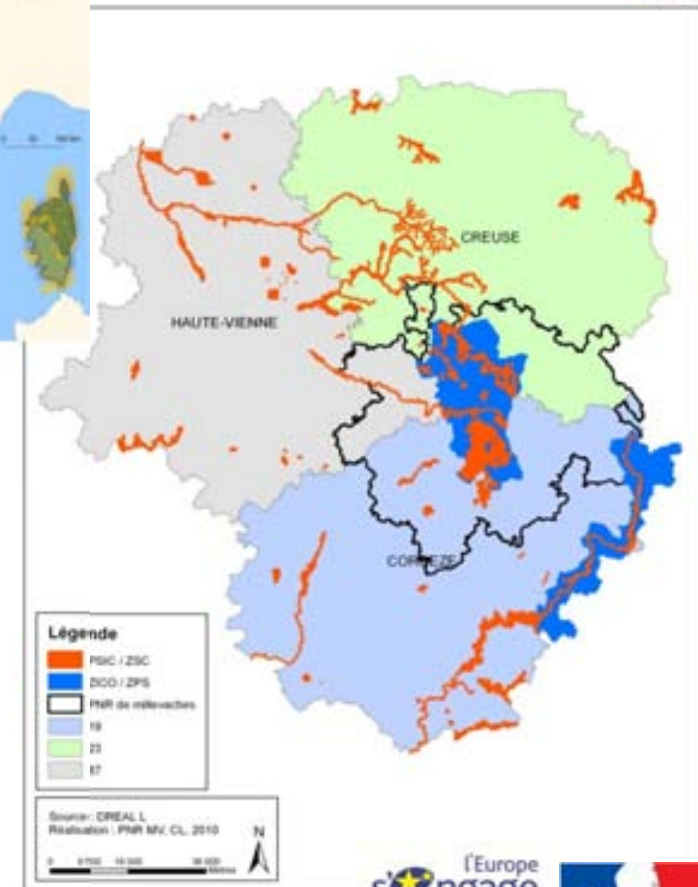


Le Limousin est 17^{ème} sur 22 en surfaces désignées en N2000



Répartition des sites Natura 2000 en Limousin

	Directive «Habitat»	Directive «Oiseaux»	TOTAL
Limousin	33 sites 37 214 ha 2,2 %	3 sites 87 466 ha 5,1 %	36 sites 104 429 ha 6,2 %
Corrèze	16 sites 20 530 ha 3,5 %	2 sites 51 181 ha 8,7 %	18 sites 50 605 ha 9,5 %
Creuse	11 sites 9 553 ha 1,7 %	2 sites 34 322 ha 6,1 %	13 sites 39 850 ha 7,2 %
Haute - Vienne	12 sites 7 131 ha 1,3 %	1 site 1 963 ha 0,3 %	13 sites 8 974 ha 1,6 %
PNR MV	12 sites 13 220 ha 4,1 %	2 sites 67259 ha 20,9 %	14 sites 70687 ha 22 %



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses



II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



Evaluation d'incidences

- Mise au norme du débit réservé de Servièrre (EDF)
 - Coupe rase de plus de 4 ha sur Tarnac
- Pêches électriques (travail en cours à une convention sur le sujet)



II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)

Animation grand public et scolaire



18 avril 2014 :
présentation Licence BOP
de Limoges

2 et 23 juillet 2014 :
sorties grand public



II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



Animation acteurs locaux

- 31 janvier 2014 : présentation de natura 2000 au COPIL Sources en Actions
- 11 février 2014 : formation méthode de suivi pour le GML
- 19 mars 2014 : Journée de formation sur la Loutre à Bugeat



Communication

- Suivi du site internet haute vallée de la Vienne
- Réalisation et diffusion d'une lettre info
- Projet de réalisation d'un site internet ATEN
- 27 novembre 2014 : Colloque international sur la Moule perlière à Brest





II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)

Communication

- Impression et diffusion de la plaquette



Loisirs en rivière et respect du milieu

VIENNE MAULDE COMBADE

J'apprécie le milieu de manière durable...

Sur terre

- Je ne laisse pas de trace de mon passage sur terre comme dans l'eau (pâtes...) ;
- Je descends la rivière en évitant au maximum les crûs inutilisés ;
- J'embaique et je débarque aux lieux indiqués pour ne pas multiplier les zones de désengagement ;
- Je respecte le milieu aquatique, et évite les polluements inutilisés du fond de la rivière, les déchets, et de la flore aquatique ;

À pied...

- Lorsque je marche au bord de l'eau, je reste discret afin de ne pas déranger la faune sauvage ;
- Je respecte la ripisylve, formation végétale vitale à l'équilibre du cours d'eau, et évite des espèces protégées ;
- Je prends soin de rapporter tous mes déchets ;

À la pêche...

- Je respecte les périodes de reproduction des espèces sensibles, et les dates d'ouverture des ruisseaux de type collinaire ;
- J'évite, afin de protéger oeufs et alevins, les pâturaments inutilisés du fond de la rivière. Ces pâturaments peuvent entraîner la destruction d'espèces en danger critique d'extinction au plan mondial, comme la Moule perlée, encore bien présente sur ces rivières ;
- Je ne laisse pas de trace de mon passage, sur terre comme dans l'eau ;

À vélo...

- Je ne pénètre jamais dans un cours d'eau avec mon véhicule ;
- J'emprunte les chemins carrossables et évite de dégrader la végétation par mon passage ;

À moto...

- Je ne pénètre jamais dans un cours d'eau avec mon véhicule ;
- J'emprunte les chemins carrossables et évite de dégrader la végétation par mon passage ;

La ripisylve... Kézako ?

La ripisylve, c'est la formation végétale qui se développe naturellement au bord de cours d'eau. Formée de plantes herbacées et d'arbres, elle constitue une véritable protection pour le cours d'eau (filtrer à polluant, ombrager, tranquilliser...).

Qui suis-je ?

- 1 Les saules
- 2 Le frêne commun
- 3 L'aulne glutineux
- 4 Le bouleau verrucosus

CONTACTS

PNR de Millevaches en Limousin 05 55 05 30 64
 Comité Régional de Kayak 05 87 21 31 55
 Fédération de pêche 05 55 06 34 77
 Syndicat Mixte Morts et Barrages 05 55 09 57 37

Adresse : 14010214
 Carte photo : C. LAFORGE, PFRML
 Service cartographie : SD Cefage, OFRAL Limousin, 2013
 Antenne : CRL Limousin, Fédération de pêche 87
 Remerciement : Etat, Europe, PFRML

Protection et classement de nos cours d'eau

Continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau : De nouvelles dispositions du Code de l'Environnement visent à assurer le transport de sédiments et la circulation des poissons tout au long de la rivière.

En ce sens, aucun nouvel ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique du cours d'eau ne pourra être établi sur la Vienne et la Combaude. L'ensemble des ouvrages existants sur ces deux rivières doit également faire l'objet d'aménagements pour répondre à ces nouvelles dispositions.

Natura 2000 (Directive Européenne relative à la faune sauvage) :
 La Vienne, de Millevaches à Saint-Léonard-de-Noblat est classée en site Natura 2000. Ce classement apporte un volet réglementaire (régime d'évaluation des incidences Natura 2000) et permet de développer de nombreux outils contractuels, en faveur de la conservation et de la restauration d'espèces et de milieux d'intérêt communautaire à l'échelle de l'Europe.

1^{er} ou 2^{ème} catégorie ? Il s'agit d'un classement à destination des pêcheurs qui alassent !

- les zones de source, les ruisseaux et les petites rivières classés en 1^{er} catégorie et majoritairement peuplés de truites fario, chabots, vairons, goujons, ...
- les cours d'eau de 2^{ème} catégorie, que sont les rivières de grand gabarit (comme les parties aval de la Vienne et de la Maulde) et qui contiennent des espèces d'eau plus calme (gardon, carpe, brochet, perche, etc.).

Les espèces invasives

Le développement des plantes invasives engendre des nuisances à différentes échelles. L'environnement, les paysages, les activités humaines et la santé sont principalement touchés. Leur capacité de multiplication rapide et leur adaptabilité leur ont permis d'envahir une partie de la biodiversité et une banalisation des paysages.

La prolifération des espèces exotiques représente la deuxième cause mondiale de perte de biodiversité, après la destruction directe des milieux. Certains animaux sont également invasifs, comme le ragondin, les écrevisses américaines ou encore la corbielle asiatique, mais aussi le perche soleil.

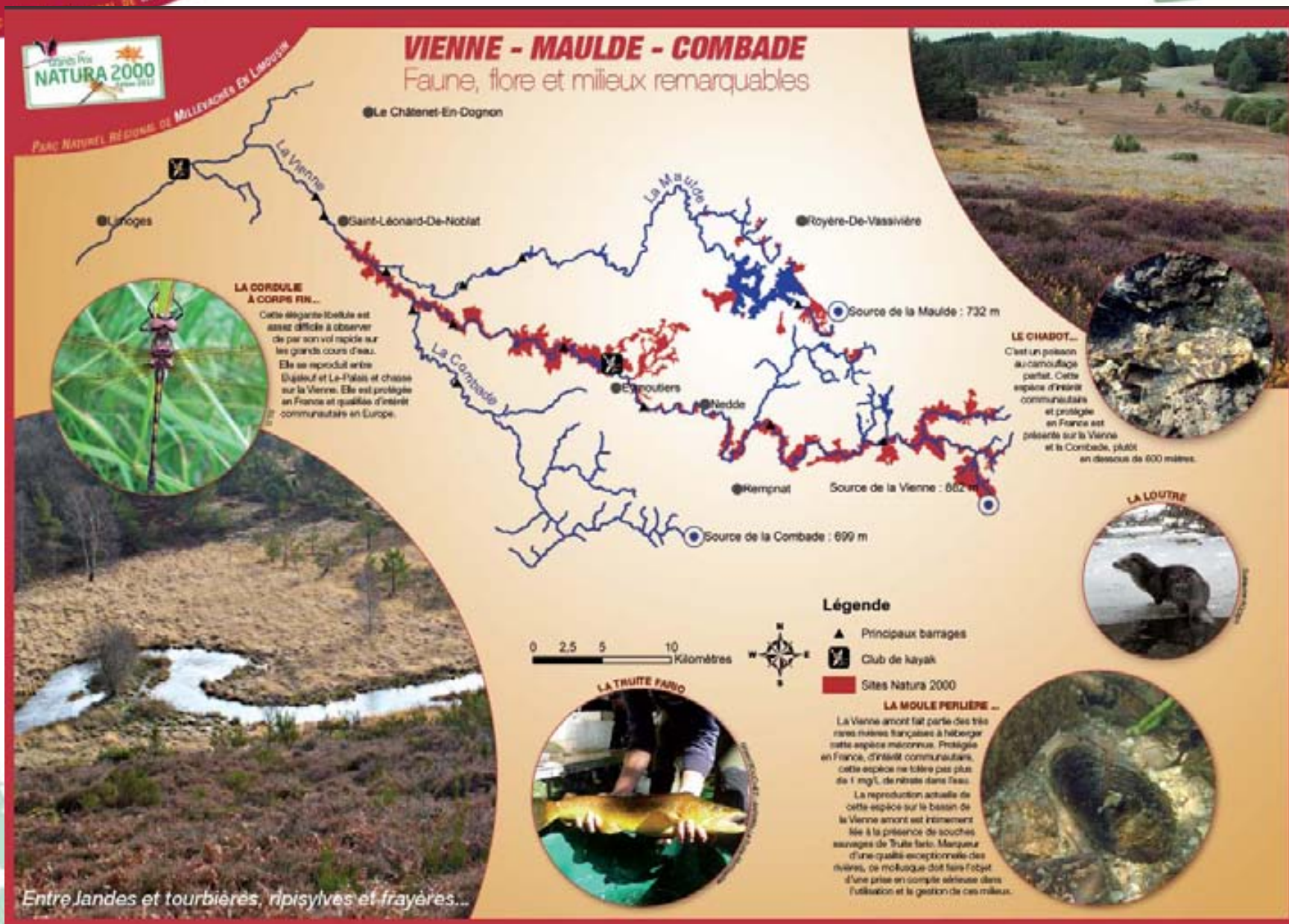
IMPORTANT :
 Si vous trouvez une espèce invasive, ne la déposez pas. Appelez l'Association Pêche de France de la région : 05 55 50 39 42

Me reconnaissez-vous ?

- 1 Je suis capable de plonger, de voler, et même de marcher, le tout sous l'eau.
- 2 Je vis d'abord dans l'eau, sous forme de larve, avant de prendre mes couleurs et mon aspect.
- 3 Je suis un amphibié très coloré qui affectionne les zones temporaires et les bras morts des rivières.
- 4 Je suis un poisson très utile pour évaluer la qualité de l'eau sur tout l'étendue de l'eau.
- 5 Je surnage dans les zones peu profondes et abrite mes petits sur 5 mètres du littoral de la Vienne, sauf sur la Maulde.
- 6 Poisson vorace, je mange et suis bien présent sur l'ensemble du bassin versant de la Vienne, sauf sur la Maulde.



II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)

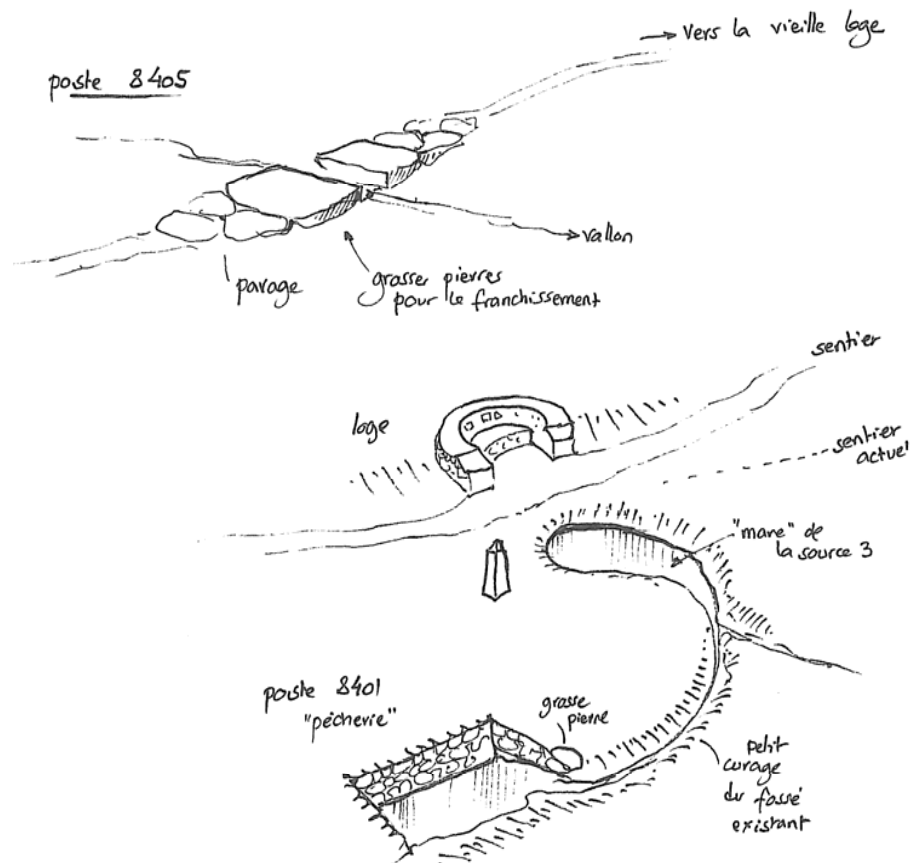


Valorisation des sites : Aménagement d'un sentier par la Com. Com. Bugeat Sornac sur les 3 sources de la Vienne

4 septembre 2014
Source 3



Crédit : A. FREYTET

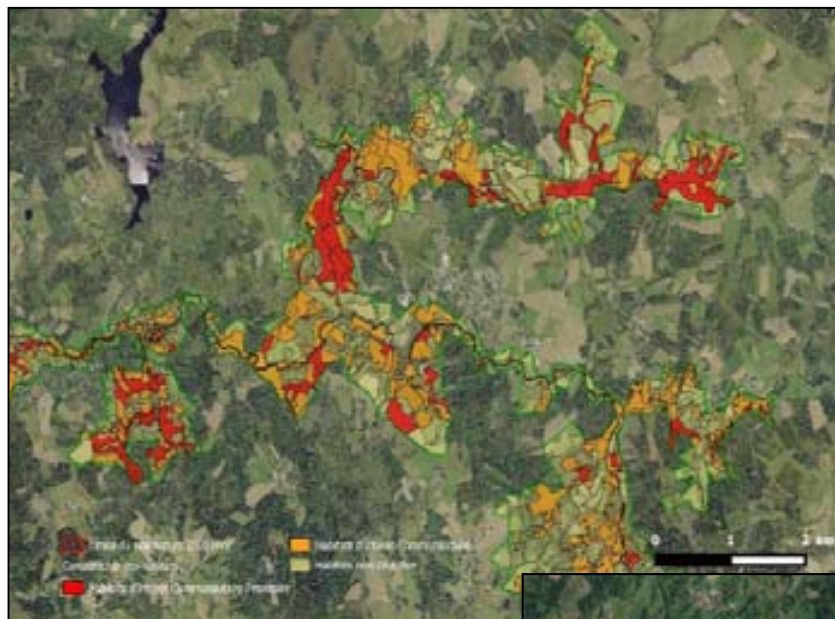


II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



Etudes naturalistes

Finalisation de la cartographie des habitats naturels sur le projet d'extension



Peyrelevade



Bujaleuf – St Léonard



Eymoutiers – St Amand

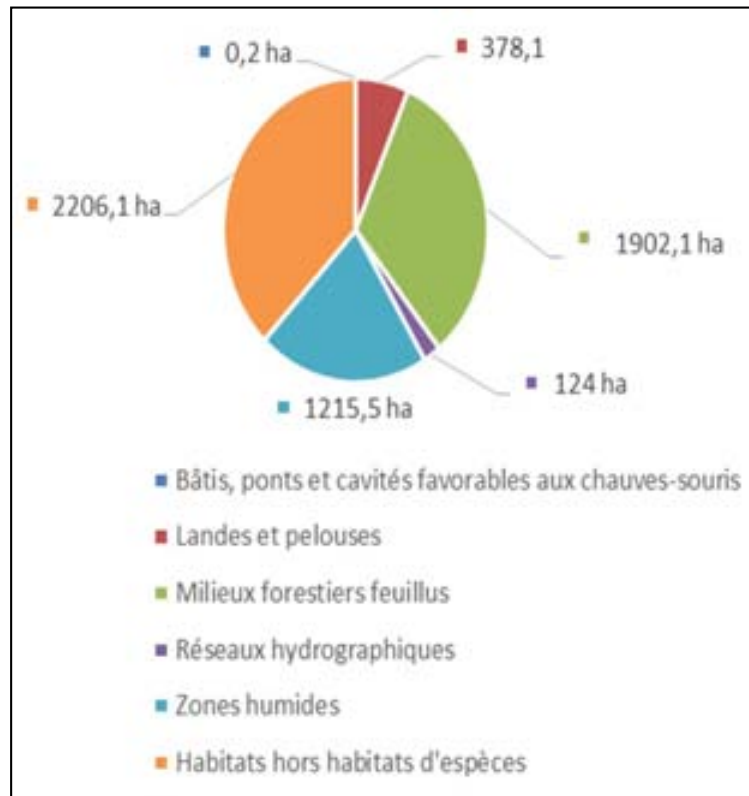


II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



Etudes naturalistes

Finalisation de la cartographie des habitats naturels sur le projet d'extension



Habitat d'espèces (63 %)

Statut Natura 2000	code eur 27	Libellé de l'habitat	Surface en ha
Habitats d'intérêt communautaire	3130	Gazons amphibies	0,2
	3150	Herbiers flottants	0,2
	3160	Végétation des gouilles	0,0
	3260	Herbiers aquatiques	37,8
	4010	Landes humides	11,3
	4030	Landes sèches	143,5
	5130	Landes à genévrier	20,1
	6230	Pelouses à gentianes	11,6
	6410	Prés tourbeux et Bas-marais	274,2
	6430	Mégaphorbiaies	8,1
	6510	Prairies de fauche	5,2
	7120	Tourbières hautes	101,5
	7140	Radeaux flottants et Tremblants	3,9
	7150	Bas-marais	0,1
8230	Pelouses pionnières des dalles siliceuses	0,2	
Habitats d'intérêt communautaire prioritaire	9120	Hêtraies-chênaies	863,0
	9130	Chênaies acidiphiles	391,7
	6230	Pelouses à Nard	47,0
	7110	Haut-marais à canneberge	165,4
	8220	Végétation des pentes et ravins	0,1
	9180	Boisements de pente à Tilleuls	0,0
Habitats non "Directive"	91 D0	Moliniaies boisées	49,1
	91 E0	Aulnaies-frênaies riveraines	93,3
		Habitats ne relevant pas de la directive	3598,5

Habitats (32% d'HIC)



Une autre vie s'invente ici

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



Etudes naturalistes

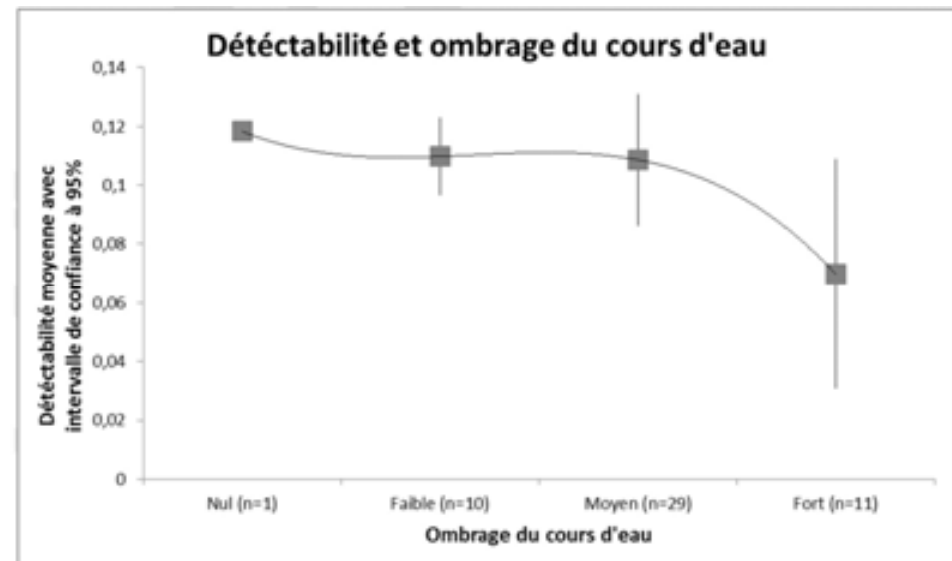
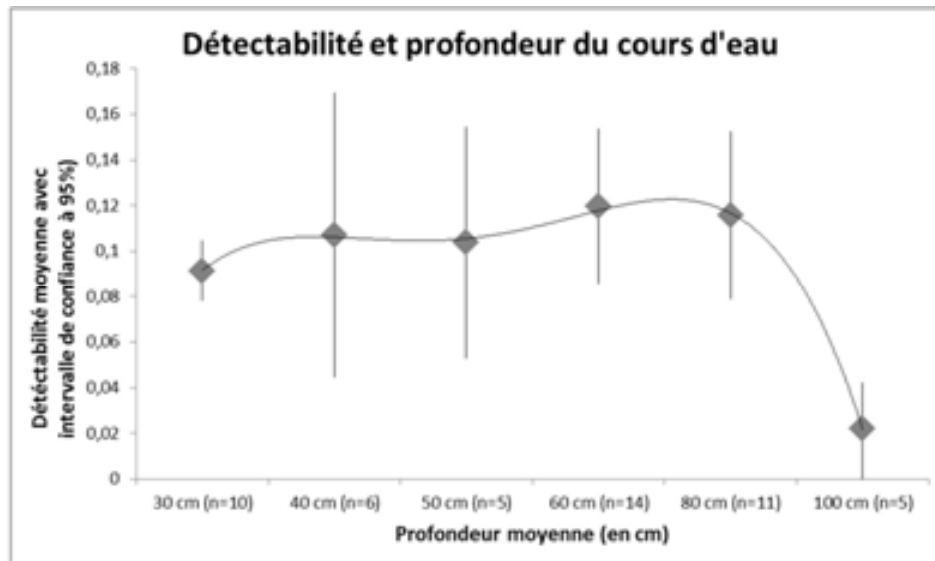
- 2 pêches électriques sur la Vienne avec la FD 87
Suivi de la dégradation des coquilles (depuis 07 - 2013)
- Etude de la Moule perlière par une méthode scientifique (N mixture) permettant d'estimer de nombreux paramètres





Détecter l'espèce sur un site de 400 m²

- En 1 unique passage, on détecte l'espèce sur 6 sites sur 10 (+/-1)
- 100% des sites sont occupés, même si en répétant 3 passages on ne la détecte que sur 80% d'entre eux



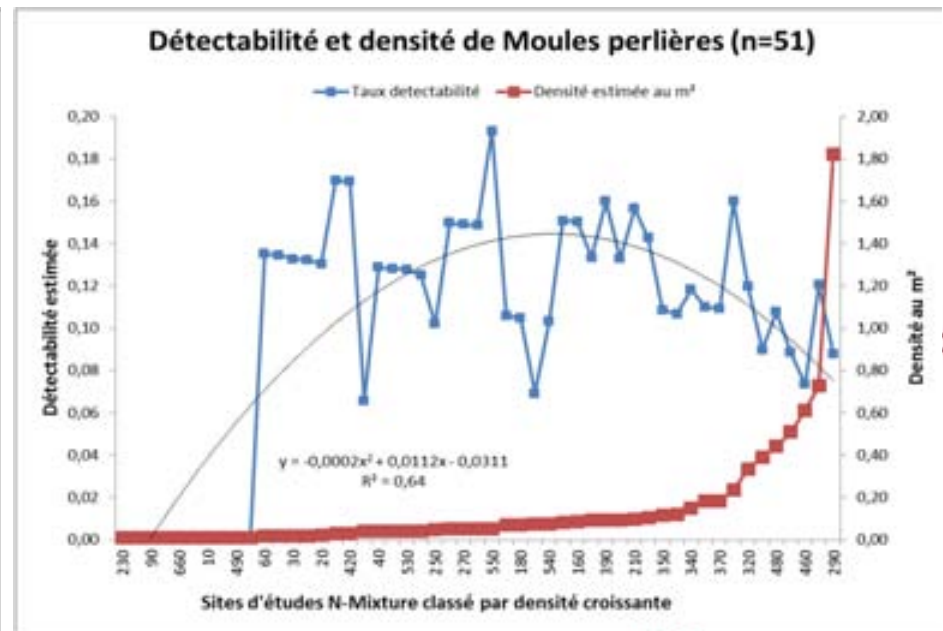
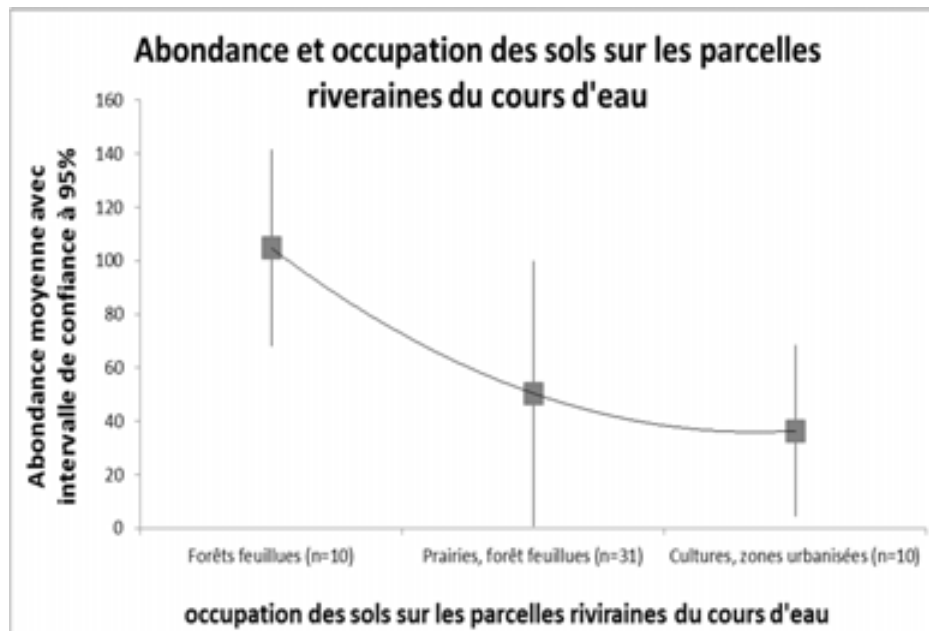
Dénombrer les individus

- En 1 passage, on observe 0 à 20% des individus (effet négatif de l'ombrage et de la profondeur)
- 3 passages répétés permettent d'observer 16 % des individus
- > 95% de probabilité d'avoir 3 à 4 individus lorsque l'on en voit aucun



Abondance et densité

- Avec 314 observations distinctes, le modèle prédit qu'il y aurait en fait 2.974 individus vivants sur les 51 sites (entre 455 et 14.040)
- La densité moyenne est de 0,146 ind. au m² (0,01 à 1,82 selon les sites)



- Pas d'effet substrat / faciès / colmatage observé sur l'abondance mais un effet « forêts feuillues » positif
- La déteçtabilité est influencée par la densité de Moules perlières

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



CONTRAT NI NI

- Restauration de 1,3 ha de lande sèche (broyage et clôture)
- Contrat sur Tarnac porté par le CEN Limousin (3 500 €)



- remise en pâturage (autre contrat porté par une éleveur local pour 1 200 €)

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



CONTRAT NI NI

Restauration et entretien de 5 ha de lande sèche et remise en pâturage

- Contrat aux Sources de la Vienne porté par le CEN Limousin (19 523 €)
- Gyrobroyage + rouleau brise fougère
- Clôture sur 1050 ml
- + M. O. CEN L

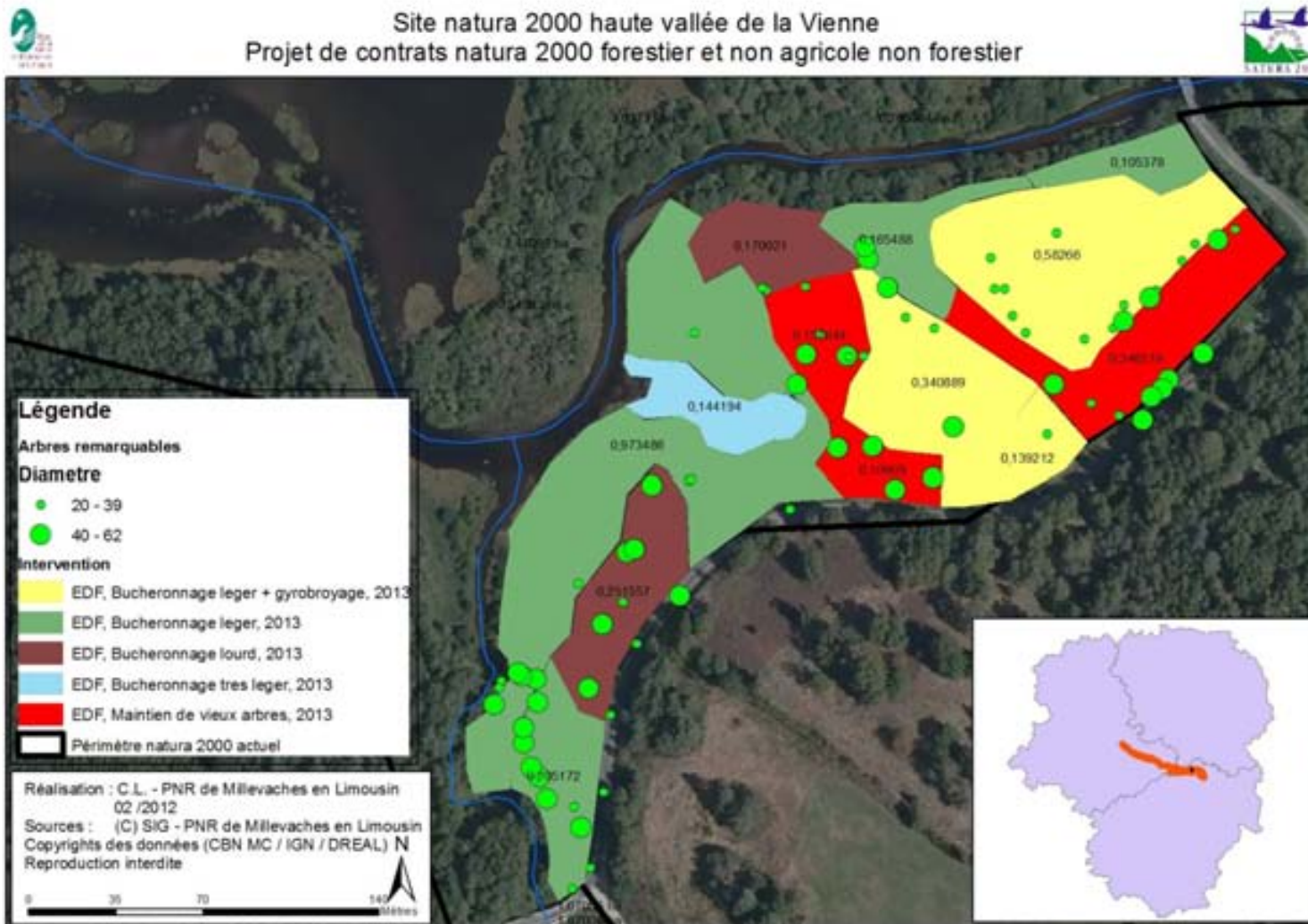


II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



CONTRAT NI NI porté par EDF

Restauration et entretien d'une zone humide de 5 ha



II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015) CONTRAT FORESTIER



Maintien d'arbres sénescents – porté par un privé



⇒ À **St Léonard de Noblat** sur 2,29 hectares

(43 chênes, 6 hêtres et 8 châtaigniers)

Aide estimée à 3598 €

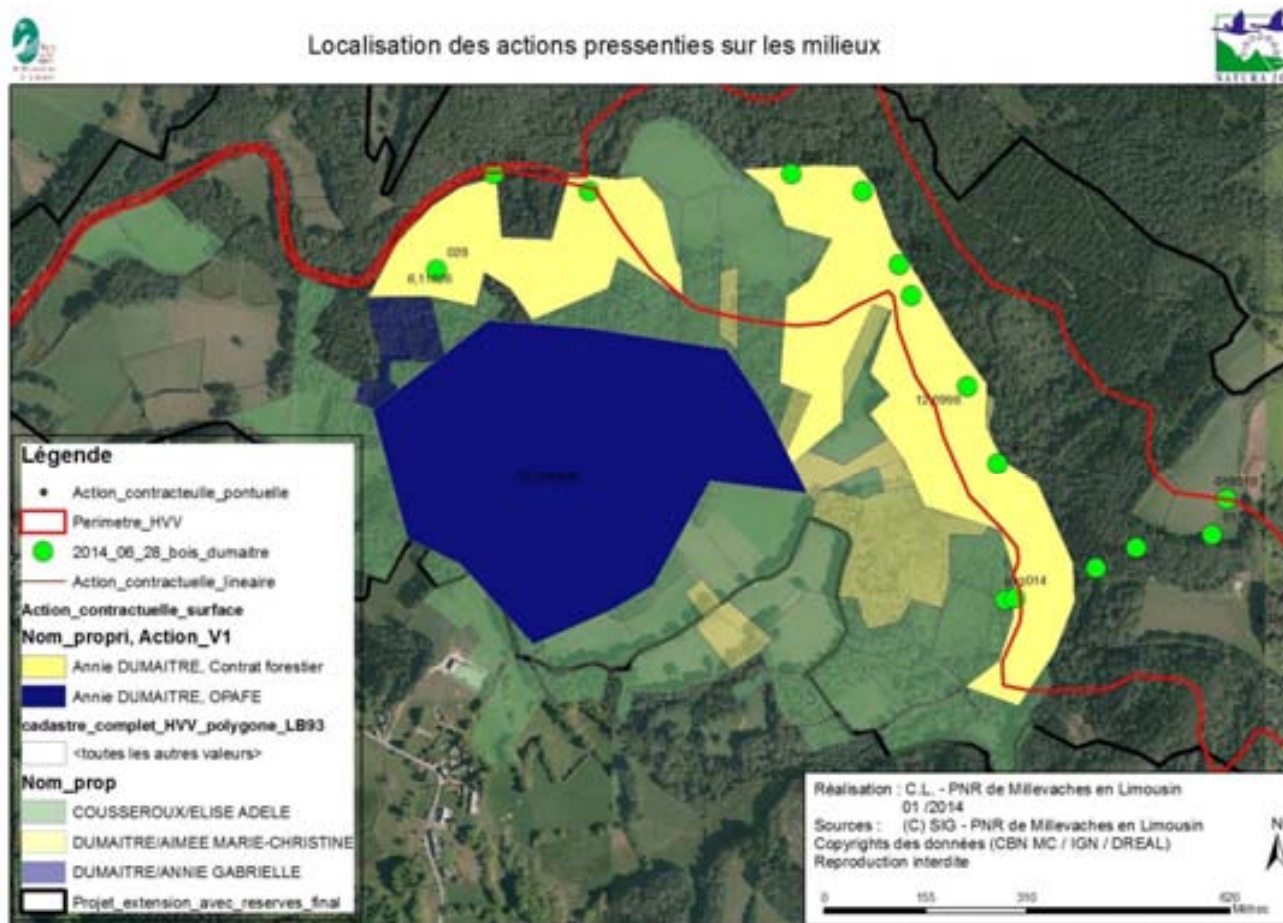
Ce contrat sera re – déposé des ouverture des crédits

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



CONTRAT FORESTIER

Maintien d'arbres sénescents - Porté par un privé en cours de montage
Propriété de plus de 40 ha en bord de Vienne sur Rempnat



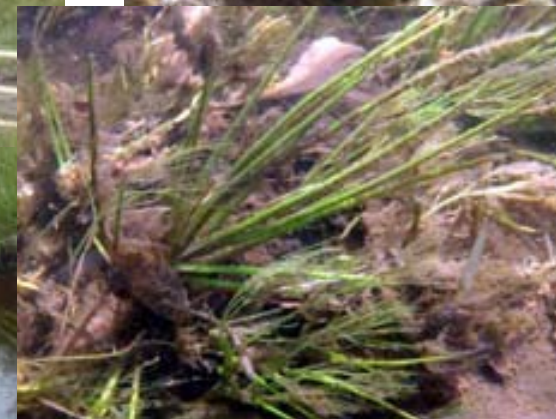
II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



Aménagement piscicole (hors contrat Natura 2000)

Avec prise en compte de la Moule perlière et de l'Isoète à spores épineuses

- Pose de clôture
- Pose d'abreuvoir



II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



Autres projets de contrats :

- Aménagement d'ouvrage avec la FD 87
- Contrat forestier sur les propriétés de la FD 87 et charte N2000
- Contrat forestier à Tarnac chez un agriculteur

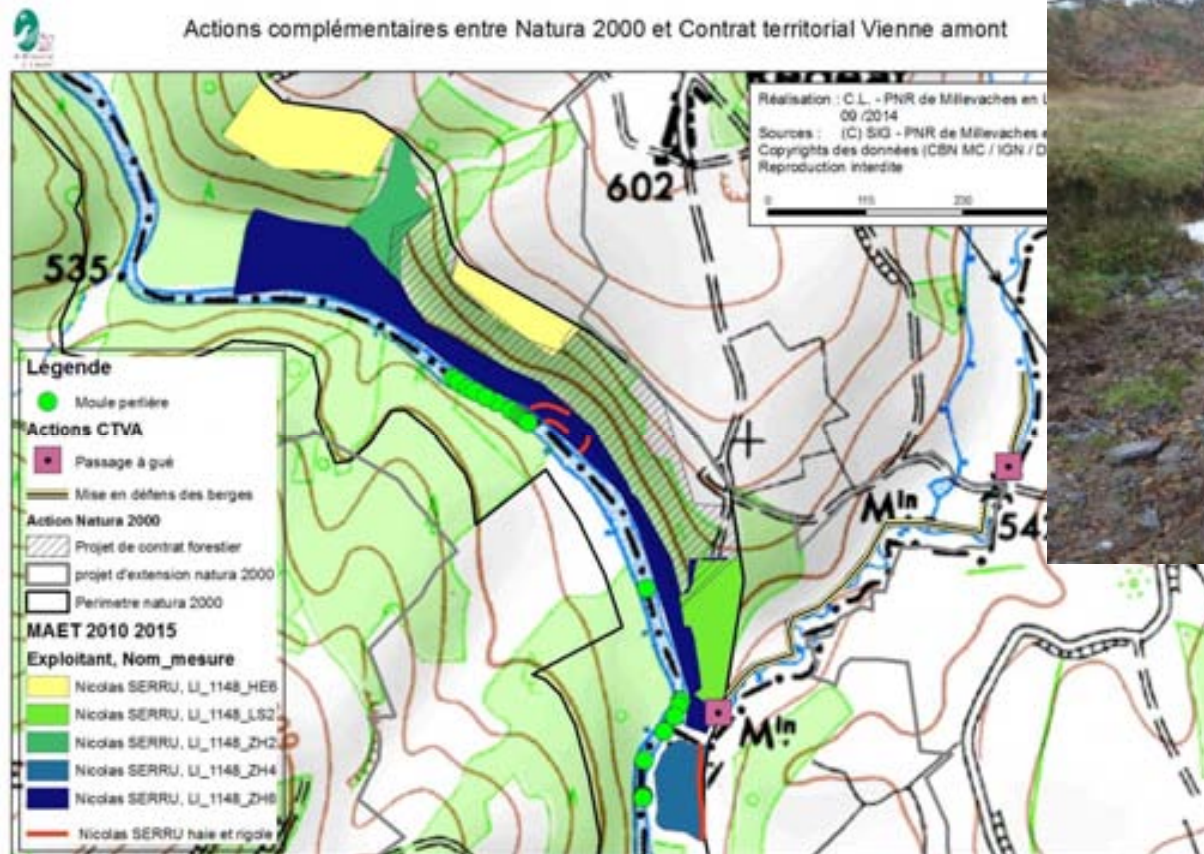




II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Aménagement de petits affluents en contexte agricole



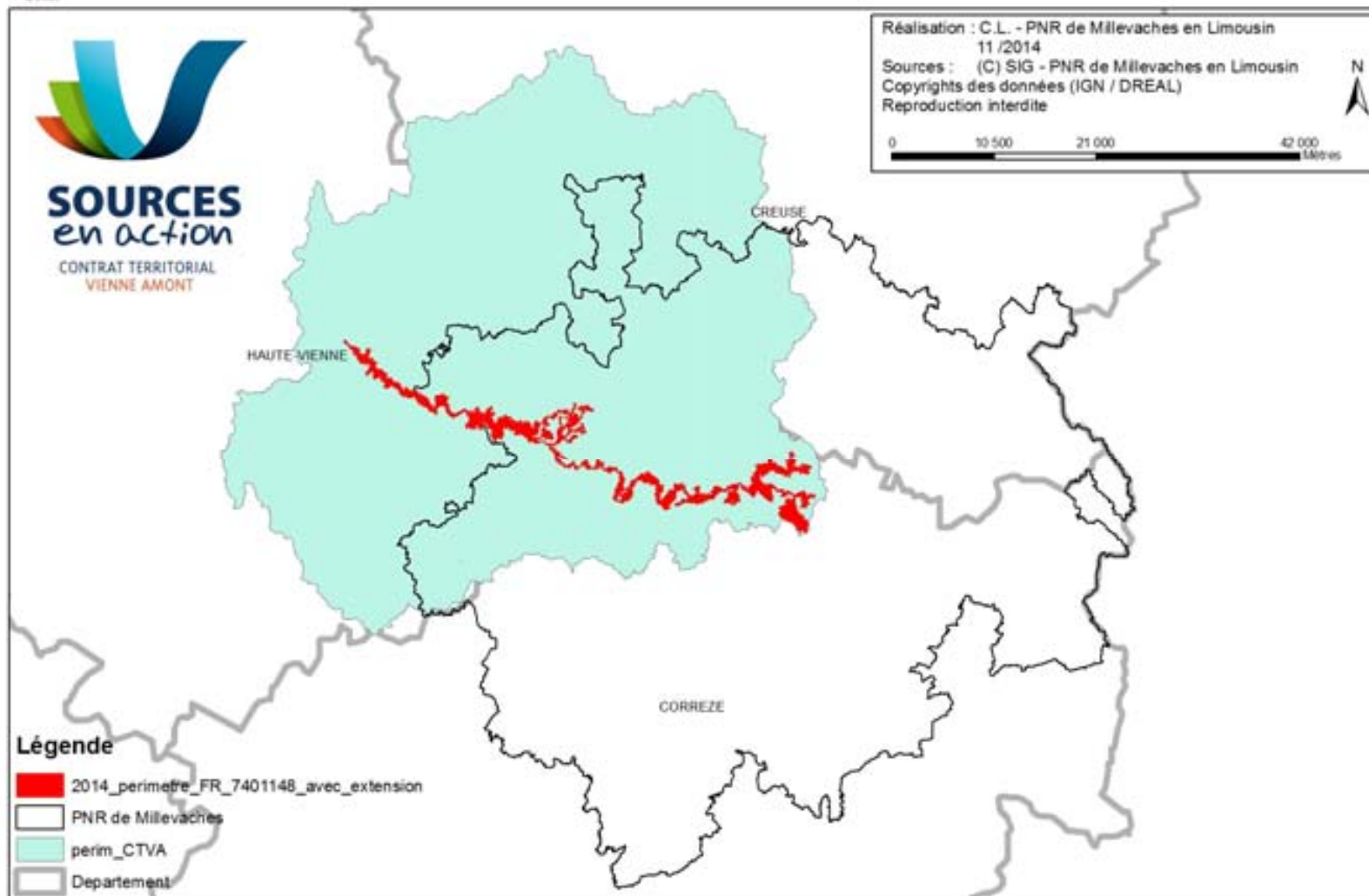
Une autre vie s'invente ici



II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)



Coordination CTVA et Natura 2000





Sources en action : un outil de gestion de gestion complémentaire pour le territoire

1 - Tour d'horizon de Sources en action : le film

2 – Bilan intermédiaire et perspectives



Contacts structures coordinatrices :

Guillaume Rodier – PNR de Millevaches en Limousin – g.rodier@pnr-millevaches.fr

Cédric Malraison – EPTB Vienne – c.malraison@eptb-vienne.fr

Etablissement Public
du Bassin de la Vienne



Les réalisations (7 ETP techniciens)



Bilan intermédiaire : 2011 – 2014, quelques exemples :

- ✓ 89 km de berges entretenues ou restaurées
- ✓ 125 passerelles – passages à gué
- ✓ 40 km de clôtures
- ✓ 90 abreuvoirs installés
- ✓ 26 ouvrages transversaux aménagés – équipés – effacés
- ✓ 339 ha de zones humides en gestion – 132 ha MAE
- ✓ 87 supports de communications différents
- ✓ 73 études (dimensionnements – acquisitions de connaissances)
- ✓ Près de 10 000 personnes sensibilisés lors de manifestations, conférences...



Perspectives :

2015 : dernière
année de
programmation

La réflexion s'engage pour un renouvellement du contrat :
Sources en action n°2

Un bilan complet
: quel niveau
d'efficience

Des enseignements
à intégrer à une
nouvelle
programmation
quinquennale

Signature de
Sources en action
n°2 au printemps
2017



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses



III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB



Etapes du projet :

2009 : premiers échanges sur le sujet

De 2010 à 2013 : plus de 39 réunions et rendez vous de travail sur le sujet

Hiver 2011 : proposition du dossier au MNHN

7 mars 2012 : avis favorable du MNHN sur la justification scientifique du projet

La proposition d'extension du périmètre du site Natura 2000, FR 7401148 « Haute vallée de la Vienne » portant la surface à 5969 ha nous apparaît donc pleinement justifié et nous souscrivons à l'ensemble des arguments détaillés dans les études réalisées dans le contexte de proposition de modification du périmètre du site.

Veillez croire, Madame, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

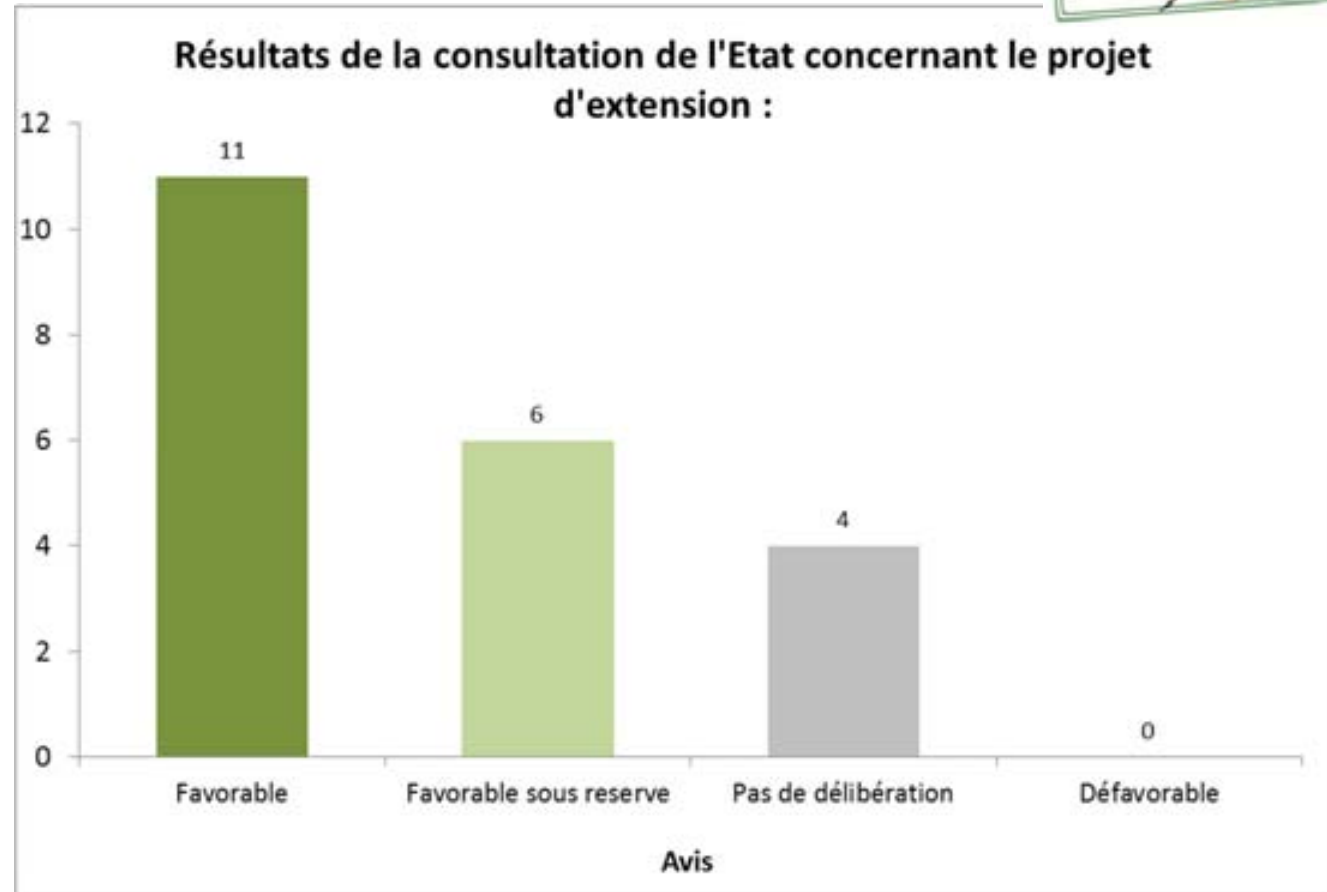
Le Directeur du Service du Patrimoine Naturel

Jean-Philippe SIBLET

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB



Février 2013 :
consultation de la
DREAL



16 Communes consultées : 8 pour, 6 pour sous réserve et 2 sans réponse

4 Communautés de communes consultées : 2 pour et 2 sans réponse

Armée : 1 (autorités militaires à l'Etat Major de Défense à Bordeaux) pour

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

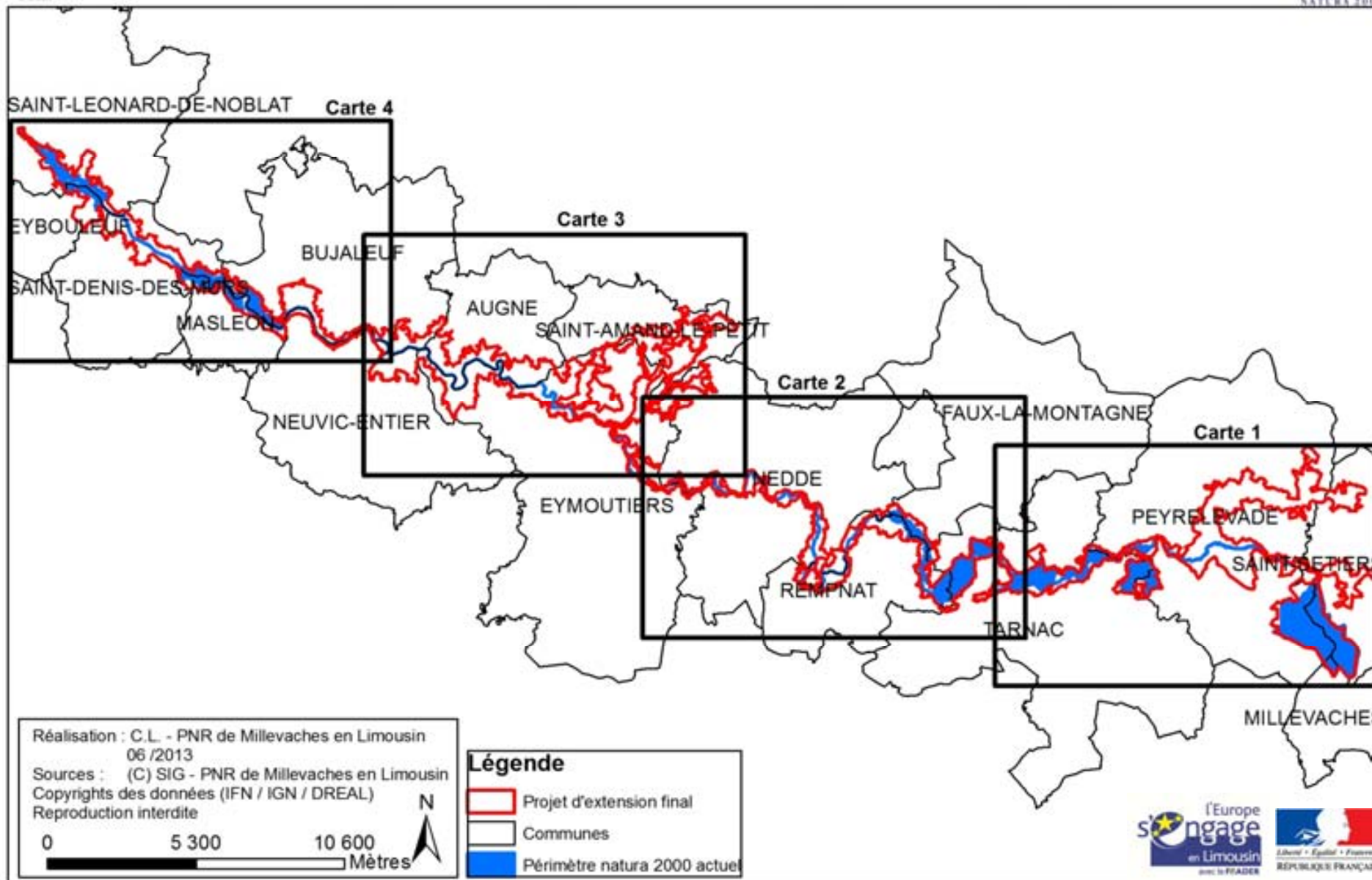


Bilan de l'extension et des enjeux environnementaux :

Code secteur	Secteur	Surface (en ha)	type d'argument
3	Secteur de La Vienne, entre Tarnac et Nedde	1296,59	> 4000 Moules perlières
4	Secteur de chevelus de Saint Amand le Petit à Eymoutiers	688,92	Ecrevisse à pieds blancs, Agrion de Mercure, zones humides
5	Secteur des gorges de la Vienne	1086,76	Massif de hêtres à houx, forêt de pente à Tilleuls et Erables, Colonies de chauves souris IC, Pique prune et Grand capricorne
2	Secteur des tourbières de Caux, Rebière nègre et Berbeyrolle	1138,81	Landes et tourbières, Moule perlière
1	Secteur des Sources de la Vienne	646,16	Landes et tourbières
6	Secteur aval de la haute vallée de la Vienne	1021,57	Aulnaie frênaie, Sonneur à ventre jaune, bocage à Pique prune et Grand capricorne
Total du site actuel + extension (en ha)			5878,81

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

Plan d'assemblage de l'extension
du site Natura 2000 haute vallée de la Vienne FR 740 1148



III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB



Charte et DOCOB

- Travail engagé sur la charte Warsmann (pêche électrique)
- DOCOB simplifié

Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses





IV / Election pour la Présidence



2010-2013 : Président du COPIL : Pierre COUTAUD

Souhait de renouvellement des responsabilités des élus locaux du PNR, dans le cadre de la nouvelle Charte en préparation

2014 – 2017 : nécessité d'élection du / de la nouvelle présidence

Candidature 2014 - 2017: Catherine MOULIN

Maire de faux La Montagne



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses



MAEC 2015 – 2020 : validation des cahiers des charges



Document de travail - ZAP PNR de Millevaches en limousin - 18 novembre 2014

Description mesure				Aide / ha / an				
Enjeux éligibles	EU mobilisé	validé	Intitulé mesure pour les MILIEUX PATRIMONIAUX	Entretien	+ OUVERT 2 = maintien ouverture	+ OUVERT 1 = restau	+ IAE (LINEA 9)	mise en defens (MILIEU 1)
Biodiv	HE 1 HE 3 et HE 4	ok	MP_02 entretien pasto	136,44			40	50 / 100
Biodiv	HE 1 HE 3 et HE 4	ok	MP_02 maintien ouvert entretien pasto		193,69		40	50 / 100
Biodiv	HE 3 et HE 4 (HE 1 interdit)	ok	MP_02 restauration pasto			312,46	40	50 / 100
Biodiv	HE 1 HE 3 et HE 9	ok	MP_03 entretien PDG	136,44			40	50 / 100
Biodiv	HE 1 HE 3 et HE 9	ok	MP_03 maintien ouvert PDG		193,69		40	50 / 100
Biodiv	HE 1 HE 3 et HE 9	ok	MP_03 restau PDG			331,32	40	50 / 100

Description mesure				Aide / ha / an				
Enjeux éligibles	EU mobilisé	validé	Intitulé mesure pour les ZONES HUMIDES	Entretien	+ OUVERT 2 = maintien ouverture	+ OUVERT 1 = restau	+ IAE (LINEA 9)	mise en defens (MILIEU 1)
Biodiv	HE 1 HE 3 HE 4 et HE 11	ok	ZH_05 entretien pasto repos hivernal	168,44			40	50 / 100
Biodiv	HE 1 HE 3 HE 4 et HE 11	ok	ZH_05 maintien ouvert entretien pasto repos hivernal		225,69		41	51 / 100
Biodiv	HE 3 HE 4 et HE 11 (he 1 interdit)	ok	ZH_05 restau entretien pasto repos hivernal			344,46	42	52 / 100
Biodiv	HE 1 HE 3 HE 4 HE 11 et HE 13	ok	ZH_07 Pasto repos hiver ZH et PDG ZH	268,44			46	56 / 100
Biodiv	HE 1 HE 3 HE 4 HE 11 et HE 13	ok	ZH_07 maintien ouvert Pasto repos hiver ZH et PDG ZH		323,69		47	57 / 100
Biodiv	HE 3 HE 4 HE 11 et HE 13 (HE 1 interdit)	ok	ZH_07 restau Pasto repos hiver ZH et PDG ZH			444,46	48	58 / 100

MAEC 2015 – 2020 : validation des cahiers des charges

Description mesure				Aide / ha / an				
Enjeux éligibles	EU mobilisé	validé	Intitulé mesure pour les PRAIRIES	Entretien pature	Entretien mixte	fauche (deprimage interdit, juste regain)	+ IAE (LINEA 9)	mise en defens (MILIEU 1)
Biodiv	HE 1 HE 3 et HE 4	ok	PP_01 pasto et 0 ferti prairie	136,44	136,44		40	50 / 100
Biodiv	HE 1 HE 3 HE 4 HE 11	ok	PP_02_ pasto 0 ferti repos hivers	168,44	168,44			

Description mesure				Aide / ha / an		
Enjeux éligibles	EU mobilisé	validé	Intitulé mesure pour les Mesure linéaire	CC	MONTANT	Unité
Biodiv et eau	LINEA 1	ok	entre haies localisées de manière pertinente	Linea 01	0,36	par ML
Biodiv et eau	LINEA 2	ok	arbres isolés ou alignement	Linea 02	4 ou 20	par arbre
Biodiv et eau	LINEA 3	ok	entret-rip	Linea 3	1,01	par ML
Biodiv et eau	LINEA 4	ok	entre bosquet	Linea 4	145,85	par ha
Biodiv et eau	LINEA 5	ok	entre-talus enherbes	Linea 05	0,34	par ML
Biodiv et eau	LINEA 6	ok	entr-fosses et rigoles	Linea 06	1,29	par ML
Biodiv et eau	LINEA 7	ok	resta-entre-mares et plan d'eau	Linea 07	81,26	par mare
Biodiv et eau	LINEA 8	ok	bande refuge	Linea 08	0,40	par ML
Biodiv et eau	LINEA 9	A faire	maintien des IAE	Linea 09	40,00	(max à l'hectare.

Description mesure				Aide / ha / an
Enjeux éligibles	EU mobilisé	Validé	Intitulé mesure pour les GRANDES CULTURES	par ha et par an
Biodiv et eau	COUVERT 6	ok	GC 01 Bande enherbée	124,66
Biodiv et eau	Phyto 1 et 2	A faire	GC 02 0 herbicide	137
Biodiv et eau	Phyto 1 et 3	A faire	GC 03 0 phyto	242

V / Questions diverses





Merci pour votre attention



4 décembre 2014 – 11^{ème} COPIL du site natura 2000

